

Recensement 2010 de la population de Frontenex

FRONTENEX, comme toutes les communes de moins de 10 000 habitants, est recensée tous les 5 ans et cette opération fastidieuse aura lieu du 21 janvier au 20 février 2010. Cette enquête permet d'obtenir des informations fiables sur la population afin de mieux adapter les infrastructures et les équipements communaux.

Le recensement repose sur un partenariat étroit entre les communes et l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee).

La commune a été divisée cette année en 4 districts et ce sont 4 agents recenseurs, identifiables par une carte officielle tricolore qui se rendront à votre domicile à partir du jeudi 21 janvier.

Mesdames GOGUET, PONNET, POUCHOY et SEURIN assureront cette fonction en 2010, encadrées par Sébastien GAUDET, coordonnateur communal.

L'agent recenseur vous remettra une feuille de logement, un bulletin individuel pour chaque personne vivant habituellement dans le logement recensé et une notice d'information sur le recensement et sur les questions que vous pouvez vous poser.

Les questionnaires doivent lui être remis directement ou retournés à la mairie ou à l'Insee au plus tard le samedi 20 février 2010.

Votre réponse, confidentielle, est importante et la qualité du recensement en découle. Participer au recensement est un acte civique mais aussi une obligation légale !

La mairie, qui se tient à la disposition des administrés pour toute question, les remercie de réserver un bon accueil aux agents recenseurs.



Mesdames PONNET, SEURIN, GOGUET et POUCHOY